

Abus sexuels : un point demeure totalement tabou

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 4 décembre 2018



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

Dans le numéro de décembre de [La Nef](#), **Christophe Geffroy** évoque l'action de la Conférence des évêques de France sur le problème des abus sexuels commis par des prêtres :

Les Évêques de France face aux abus sexuels

Réunis à Lourdes du 3 au 8 novembre pour leur Assemblée plénière d'automne, les évêques de France ont consacré une partie de leurs travaux aux abus sexuels dans l'Église, marqués par le témoignage de victimes afin de mieux comprendre et mieux prendre en compte leur attente. La mesure phare annoncée par Mgr Pontier est la création d'une « *commission indépendante* » sur la pédophilie dans l'Église ayant deux objectifs : « *Le premier consiste à relire ce qui s'est passé dans notre Église depuis les années cinquante pour comprendre comment ces abus sexuels commis par des clercs et des consacrés sur mineur ou sur personne vulnérable ont pu avoir lieu, comment ces faits ont été traités par l'Église, quelles préconisations peuvent être faites. Le deuxième aspect s'attachera à évaluer l'action de notre Église engagée depuis les années 2000 pour mieux traiter ces faits, pour se donner les moyens d'une écoute facilitée des personnes victimes, pour mener les actions de prévention et de formation et formuler encore des préconisations* » (discours de clôture du 8 novembre). Le nom du président de cette commission a été révélé le 13 novembre : il s'agit de Jean-Marc Sauvé, vice-président honoraire du Conseil d'État et actuel président de la Fondation des Apprentis d'Auteuil, ancien membre du parti socialiste. Bien qu'il soit connu comme catholique pratiquant, certaines voix se sont élevées contre le choix d'un homme qui, de par sa fonction d'alors au Conseil d'État, a voté le 24 juin 2014 la mort de Vincent Lambert. Cette commission, dont les membres seront choisis par son président, rendra public un rapport d'ici 18 mois à 2 ans.

Autres mesures décidées par l'Assemblée des évêques à Lourdes, « *proposer un geste financier aux*

personnes victimes » et publier régulièrement « *un rapport précis sur l'état de la lutte contre la pédophilie* » (1).

Dans son discours de clôture à Lourdes, Mgr Pontier a justement appelé à cesser le soupçon de pédophilie qui pèse désormais sur les prêtres : « *Nous les connaissons. Ils ont notre estime, notre confiance. Nous savons qu'ils vivent douloureusement ce moment présent. Mais nous admirons la sincérité de leur engagement, leur zèle, leur prudence, leur souci de conduire au Seigneur. Nous savons qu'auprès d'eux les jeunes et les adolescents sont en sécurité. Ils donnent leur vie pour le Christ et pour la mission de l'Église. Il est injuste de jeter sur chacun d'eux le soupçon.* » En effet, selon les chiffres de l'épiscopat, quatre prêtres sont actuellement en prison et 10 mis en examen pour pédophilie, soit 14 prêtres sur un total de 15 000, soit moins de 0,1 % ! Et si l'on ajoute que 95 % des dénonciations actuelles concernent des faits antérieurs aux années 2000 (et 60 % aux années 1970), on peut conclure que ce drame est aujourd'hui largement jugulé.

Un point cependant demeure totalement tabou sur ces questions : le fait que la majorité des cas d'abus concerne des mineurs post-pubères de sexe masculin, ce que montrent indubitablement certaines études (cf. article de Jean Bernard p. 22-25). Pourquoi ne jamais l'évoquer, surtout après les effrayantes révélations de Mgr Viganò qui n'ont, à ce jour, pas été démenties et vis-à-vis desquelles Rome semble vouloir garder le silence ?

Christophe Geffroy ■

(1) Le dernier Rapport a été publié en Octobre 2018 et le PDF est disponible en téléchargement gratuit sur le site de la Conférence des évêques de France : <https://eglise.catholique.fr/>